## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## DEPARTEMENT es Al PES MARITIMES Prefecture

006-210600052-20230412-D 1 2023-DE Reçu le 15/04/2023

D'ASCROS COMMUNE

Séance du Mercredi 12 Avril 2023

10 8 10

L'an deux mille vingt-trois, et le douze avril,

À 14 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Le Maire, Vincent GIOBERGIA.

Date de la convocation 27/03/2023

24/04/2023

Objet de la Delibération

Gestion. Comptes de Compte Administratif 2022 (M14).

D\_1\_2023

Présents: CANTIELLO Raffaele avec procuration à HAMES Nicole, DILMI Henri, GIOBERGIA Vincent, HAMES Nicole, PACCINO Charles, RAYBAUD Alain, SGARRONI Alain, VALTIER Jean-Luc.

Absents: AUTHIÉ Eddie, Florian CHENET.

DELA

Mme Nicole HAMES nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire, après avoir présenté au Conseil Municipal le Compte Administratif 2022 (M14) et le Compte de Gestion 2022, a fourni toutes les explications nécessaires à toute la compréhension de la saine gestion de la commune d'Ascros.

## Compte Administratif Communal 2022 (M14):

Fonctionnement : Dépenses 284 971,22 euros ; Recettes : 406 073,01 euros, avec un excédent de 154 912,84 euros.

Investissement : Dépenses : 354 322,39 euros ; Recettes : 372 311,09 euros, avec un déficit de 262 531,27 (dont 6 732,58 euros de Restes à Recouvrer du budget M49).

Total cumulé avec les Restes à Réaliser :

Dépenses: 1 001 785,78 euros: Recettes: 1 099 507 05 euros.

> Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

APPROUVE le Compte de Gestion 2022 présenté par Monsieur Pierre HANON, responsable du Service de Gestion Comptable de PLAN DU VAR.

APPROUVE le Compte Administratif 2022 (M14) en totale concordance avec le Compte de Gestion de Monsieur le Responsable du SGC PLAN DU VAR.

DECIDE de donner pleins pouvoirs à M. Le Maire pour gérer la commune, tels que mentionné ci-dessus, en collaboration avec Monsieur le Responsable du SGC PLAN DU VAR.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

M. Le Maire. Vincent GIOBERGIA



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Et publication ou notification

**Mairies 308111**